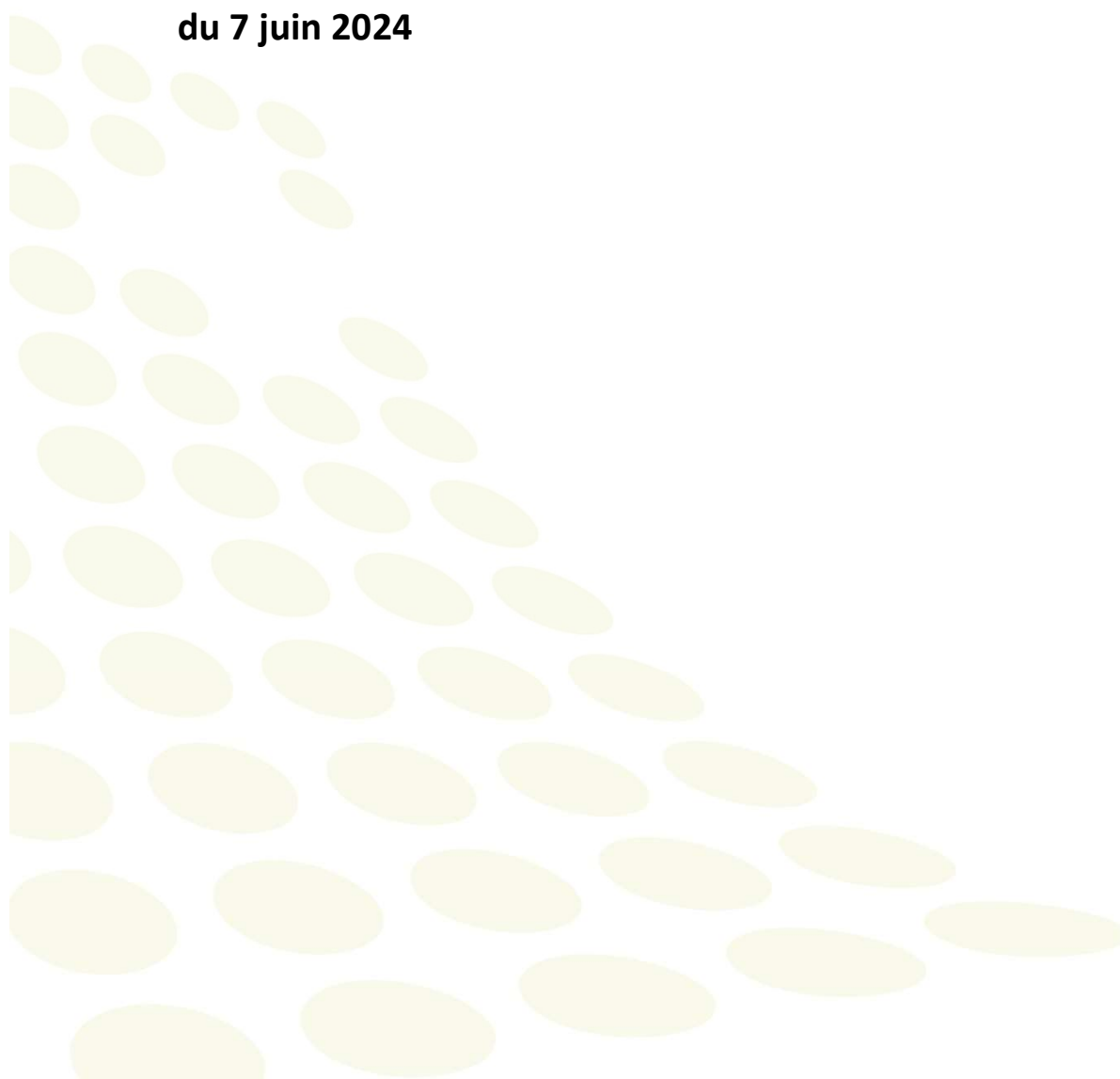




## **Rapport annuel du président pour 2023**

**À l'attention de l'Assemblée générale  
du 7 juin 2024**



Chers membres  
Chères et chers collègues  
Mesdames, Messieurs

En fait, j'avais l'intention de commencer mon rapport de cette année par l'événement le plus important de 2023. L'année précédente, c'était facile, car nous avons deux changements importants (le mariage pour tous et l'inscription du changement du sexe). Mais vu le nombre de sujets qui ont accompagné l'année 2023, je n'arrive pas à en choisir un.

Le nouveau droit du nom prévu nous a également occupé en 2023. Notre nom fait partie de notre identité. La détermination du nom des époux et des enfants est un sujet émotionnel – même en politique. La réintroduction du double nom pour les époux a été demandée dans une initiative parlementaire en 2017. Je reste persuadé que nous y parviendrons; pas cette année ni l'année prochaine, mais peut-être en 2026.

Lors de l'introduction d'Infostar il y a 20 ans, un jeu de caractères a été choisi qui n'autorisait ni n'autorise de nombreux caractères spéciaux souhaités par les personnes concernées. Avec l'introduction d'Infostar NG, ce défaut sera corrigé. Les nouveaux enregistrements seront immédiatement possibles avec les caractères corrects. Et pour tous ceux qui ne sont actuellement pas enregistrés correctement dans Infostar, nous sommes en train de trouver une solution simple – grâce à une collaboration constructive avec l'OFEC et la CEC.

Je suis également optimiste en ce qui concerne la conservation des pièces justificatives. Les conditions légales seront créées pour que nous puissions classer électroniquement dans Infostar les pièces justificatives telles que les actes de naissance, les certificats de célibat, etc. Si cela se fait rapidement, ce sera un progrès énorme.

Il est peut-être un peu regrettable que la révision des émoluments en matière d'état civil ne figure pas en tête de liste des priorités. Mais ni notre association ni la Confédération ne peuvent s'occuper de tout en même temps. Et je pense que les priorités ont été fixées correctement. Mais le sujet des émoluments reste bien sûr en suspens.

L'ASSH a mis en ligne sur son site Internet la recommandation de renoncer au dépôt physique de l'acte d'origine. Pour moi, il s'agit d'une mesure juste et co-

hérente. L'acte d'origine a perdu sa raison d'être. Les services des habitants reçoivent les informations nécessaires des offices de l'état civil et ont le droit de consulter l'Infostar.

Dans un an, je vous annoncerai ici que le 11 novembre 2024, Infostar NG aura été lancé avec succès. J'attends cette date avec impatience et optimisme. Et j'espère que vous tous aussi !

Ci-après, l'année 2023 comme résumé thématique :

### **Assemblée générale / séminaire professionnel**

L'assemblée générale, qui est avant tout également un séminaire professionnel, a eu lieu les 12 et 13 mai 2023 à Saint-Gall.

141 personnes ont fait le voyage à la ville de Gallus, dont des membres d'honneur et des invités de la Suisse et de l'étranger. Cela m'a fait très plaisir. 116 personnes présentes avaient le droit de vote.

Les deux responsables du secrétariat, Martina Gattlen et Rachel Zafrani, étaient présentes pour la première fois. Soyez les bienvenues !

Notre membre d'honneur Willi Heussler est décédé le 3 février 2023 des suites d'une grave maladie. L'état civil a perdu un professionnel très apprécié et un homme aimable et sociable.

Après l'élection d'un scrutateur et d'une scrutatrice, les points annuels de l'ordre du jour (procès-verbal, rapport annuel, comptes annuels 2022, budget et cotisation 2024) ont pu être traités. Deux projets (pénurie de main-d'œuvre qualifiée et communication) ont été approuvés à court terme. Les informations à ce sujet se trouvent dans le procès-verbal de l'assemblée générale. En raison de la bonne situation financière, la cotisation de membre ne sera pas perçue en 2024.

Sous « Divers », il a été rapporté des deux projets « Pénurie de main-d'œuvre qualifiée » et « Communication » et du fait qu'à l'avenir, l'examen professionnel aura lieu au printemps (voir ci-dessous sous « Formation/Examen »).

Le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site web.

Après la partie statutaire, il est devenu presque traditionnel que l'Office fédéral de la justice nous présente ses nouvelles. Deux autres exposés, le samedi matin, ont complété la partie professionnelle de l'assemblée.

- « Informations de l'OFEC » de Dr. David Rüetschi, chef OFEC
- « Infostar NG » (avec présentation) de Rodolfo Semprevivo et d'Andrea Oehler, UIS
- « Travail d'analyse SEM - Rapport d'expérience sur l' Afghanistan » d'un analyste du SEM
- « DoCl » de Markus Stoll, responsable du projet DoCl.

Comme toujours, les échanges personnels, l'approfondissement des connaissances ou les nouvelles rencontres ont constitué une part importante de l'assemblée.

## Comité

Cette année, le comité s'est réuni à cinq reprises. La répartition des domaines d'activité est restée inchangée :

Roland Peterhans	Président, consultations, médias
Alexandra Rohrer	Vice-Présidente, formation, médias
Doris Leutwyler	Examen professionnelle
Sonja Wyss	Site web / Social Media
Réjane Anklin	Site web / Social Media
Massimo Di Nucci	Finances

David Rüetschi, chef de l'OFEC, a également participé à nos réunions. L'échange direct est très enrichissant pour notre association.

## Finances

Notre association est dans une situation financière solide. Nous avons donc décidé, lors de l'assemblée générale, de renoncer pour la deuxième fois à la cotisation annuelle de 20 francs.

L'assemblée a accordé des crédits pour deux projets (communication et pénurie de main-d'œuvre qualifiée). Nous vous informerons de l'état d'avancement lors de l'assemblée générale.

Il y a quelques années, nous avons externalisé la comptabilité. Mais il s'est rapidement avéré que cette solution n'était pas idéale. A partir de 2024, la comptabilité sera donc à nouveau gérée par notre secrétariat.

## Remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 13 décembre 2023 dans le magnifique théâtre municipal d'Olten. La présidente de la commission d'examen, Karin Schifferle, et moi-même avons remis leur brevet à 33 personnes. 40 candidats s'étaient présentés à l'examen. Le taux de réussite était donc de 82,5%.

David Rüetschi, chef de l'OFEC, a prononcé un discours plein d'humour et le duo « Alisha et Melvin » a encadré musicalement cette joyeuse manifestation. L'apéritif qui a suivi a permis de porter un toast à ce succès. Et la fête a pu se terminer dans une excellente ambiance.

## Examen

Depuis l'introduction de l'examen professionnel en 2005, la question à quel moment de l'année il devait avoir lieu a été discutée à plusieurs reprises. Le comité, les commissions de formation et d'examen ont décidé d'abandonner le mois d'août comme mois d'examen et d'organiser dorénavant l'examen au printemps. Ainsi, la formation peut avoir lieu pendant les mois d'automne et d'hiver, qui sont un peu moins chargés. Je me réjouis que ce changement soit désormais possible.

En 2024, l'examen aura lieu une dernière fois en août.

En raison de l'introduction d'Infostar NG, il n'y aura pas d'examen en 2025.

Nous avons pris cette décision parce qu'une préparation sérieuse ne semble pas possible. L'examen suivant aura lieu au printemps 2026.

Outre les candidates et candidats, les commissions et le bwd, les enseignantes et enseignants ainsi que les expertes et experts sont également concernés par cette nouvelle date. Je remercie tous ceux qui rendent ce changement possible. Karin Schifferle, présidente, et Jon Peider Arquint, vice-président, ont démissionné de la commission d'examen à la fin de l'année 2023. Je les remercie tous deux chaleureusement pour leur grand engagement.

La présidence sera désormais assurée par Doris Leutwyler et la vice-présidence par Evelyne Cotter (toutes deux sont déjà membres de la commission). Claudia Eggenschwiler est nouveau membre dans la commission.

## **Associations cantonales**

### **Argovie**

J'étais présent à Schöftland le 14 septembre 2023 pour l'assemblée générale de l'association argovienne (AVZ).

La nouvelle présidente, Tamara Zbinden, a dirigé l'assemblée de manière souveraine et légère.

La partie statutaire a été suivie d'un café et d'un (très bon) gâteau, puis d'un rapport sur Infostar NG avec une présentation.

### **Genève**

Je me réjouissais de participer à l'assemblée de Lancy le 28 avril 2023, mais j'ai malheureusement dû annuler ma participation à la dernière minute. La date de la prochaine assemblée est toutefois inscrite en grosses lettres dans mon agenda.

### **Tessin**

Marco Robbiani est le nouveau président de l'association tessinoise.

### **Neuchâtel**

Aucun membre du comité n'a malheureusement pu participer à l'assemblée de l'association neuchâteloise.

### **Zurich**

Le 4 avril 2023, j'ai assisté à l'assemblée générale de l'association zurichoise (ZVZ) à Thalwil. Suite à la démission de la présidente et d'un membre du comité, le comité se compose désormais de trois membres. Cinq personnes sont toutefois disponibles et des élections de remplacement auront lieu lors de la prochaine assemblée. Le poste de président est vacant; la personne de contact est Fabio Palummo.

L'assemblée a été précédée d'une présentation sur le thème « Comment faire face à l'extrémisme, aux menaces, aux querelleurs et à d'autres groupes difficiles (Reichsbürger [‘Citoyens du Reich’]) ».

### **"Konzis"**

L'organisation qui a succédé à l'association bernoise des officières et officiers de l'état civil se réunit deux fois par an pour un échange. Le 2 mai 2023, j'ai eu le plaisir d'y tenir un discours sur les nouveaux développements dans le domaine de l'état civil.

## **Associations étrangères**

### **Autriche**

La prochaine réunion professionnelle en Autriche aura lieu en 2024. Nous avons toutefois pu entretenir le contact lors de notre assemblée à Saint-Gall, où deux représentants autrichiens étaient présents.

### **Allemagne**

La réunion de travail fédérale annuelle a eu lieu du 9 au 11 novembre 2023 à Bad Salzschlirf et à Fulda. C'était la première fois que j'y participais (d'autres dates m'ont toujours empêché d'y assister jusqu'à présent) et je suis rentré enrichi.

Pendant deux jours, j'ai pu assister à la réunion de la commission d'experts et aux discours. En outre, il y avait de nombreux entretiens intéressants au cours desquels nous avons pu discuter des points communs, mais aussi des différences dans le traitement des cas. Je n'étais pas hébergée n'importe où, mais à l'hôtel « Haus der Standesbeamten » (Maison des officiers de l'état civil). Mais ne craignez rien: je ne proposerai pas à la prochaine assemblée générale que notre association achète elle aussi un hôtel :-)

Le président de la fédération allemande nous a rendu visite lors de notre assemblée.

### **Bavière et Bade-Wurtemberg**

Aucune réunion professionnelle n'a eu lieu dans ces deux régions au cours de l'année sous revue. Mais les présidents des deux associations ont à nouveau été invités à notre assemblée générale, ce qui est précieux pour l'entretien d'échanges personnels.

### **Association européenne (EVS)**

Le congrès EVS a eu lieu les 27 et 28 avril 2023 à Tallinn (Estonie). Alexandra Rohrer y a de nouveau présenté les nouveautés de l'état civil suisse. Les thèmes abordés ont tourné autour des actes électroniques et des données numériques.

## **Évènements, réunions, séminaires**

L'assemblée annuelle de la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC) s'est tenue les 23 et 24 mars 2023 à Zurich. J'y ai représenté

notre association avec Alexandra Rohrer. Oliver Werthmüller (Argovie) a été élu comme nouveau membre du comité.

J'apprécie beaucoup que nous y soyons toujours invités. L'échange avec la CEC et l'OFEC est important et précieux.

Alexandra Rohrer, Doris Leutwyler, Massimo Di Nucci et moi-même avons participé au séminaire professionnel de la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil les 26 et 27 octobre 2023. La commission de formation était représentée par Sandra Huber et la commission d'examen par Karin Schifferle et Jon Peider Arquint.

Je suis reconnaissant que notre association puisse toujours participer à ce séminaire.

L'assemblée générale de l'Association suisse des services des habitants (ASSH) s'est tenue à Arosa les 22 et 23 juin 2023. J'y ai représenté notre association. Depuis quelques années, l'association enregistre une augmentation réjouissante du nombre de ses membres. Actuellement, elle compte 977 membres. Deux membres du comité directeur de 12 personnes ont démissionné et deux nouveaux ont été élus.

Et comme notre association, la ASSH aura bientôt un secrétariat.

Aussi cette année, j'ai pu informer les participants du séminaire professionnel de l'Association suisse des services aux habitants à St. Moritz sur les nouveautés en matière d'état civil.

En 2023, aucun membre du comité n'a pu participer à l'assemblée générale du bwd.

## **État des membres**

Le nombre des membres au 31.12.2023 se compose comme suivant :

Membres collectifs	427
Membres individuels	183
<u>Membres d'honneur</u>	<u>10</u>
Total	620



## **Formation et perfectionnement**

En 2023, les enseignants ont continué à préparer les candidats à l'examen professionnel de manière efficace et approfondie. Cela fait beaucoup de travail – pour les enseignants et les participants aux cours; un grand merci à tous pour leur grand engagement. La commission de formation de l'ASOEC et le GLEC fournissent ici un grand travail et je suis très heureux qu'aussi la collaboration entre les présidences du GLEC et de la commission soit très constructive et s'intensifie en permanence.

L'oeuvre « Rechtsentwicklung Namensrecht und Bürgerrecht » (Développement juridique du droit du nom et du droit de cité) est très utilisée dans la formation et la préparation à l'examen. Les versions française et italienne de cet ouvrage sont en phase finale de traduction et je me rejouis qu'il soit bientôt disponible dans nos trois langues officielles.

Il est également précieux que le « manuel vert » soit désormais accessible sous forme numérique, pour l'instant uniquement dans sa version allemande. C'est en grande partie grâce à l'autorité de surveillance du canton de Zurich que cela a été possible. Nous cherchons encore des solutions pour les manuels jaunes (en français) et gris (en italien).

Reto Zanolari a pris sa retraite et a quitté la commission de formation. Je le remercie chaleureusement pour son engagement. Le représentant de la Suisse italophone est désormais Marco Robbiani ; bienvenue à lui.

## **Consultations**

En 2023, notre association a également été invitée à prendre position dans les procédures de consultation en cours. Là où l'état civil n'était pas concerné par le projet, nous avons renoncé à une prise de position. Dans d'autres affaires, nous avons pris position de manière plus ou moins détaillée.

### **1) Révision du Code Civil (Protection de l'adulte)**

L'Association suisse des officiers de l'état civil est favorable à la création d'un service de dépôt pour le mandat pour cause d'inaptitude. Il est important qu'il n'y ait vraiment qu'un seul service par canton et que ce soit le même que celui auprès duquel le testament peut être déposé.

Il est important de disposer d'un service de dépôt, car le besoin est présent dans la population. On demande régulièrement aux offices de l'état civil où l'on peut déposer le mandat pour cause d'inaptitude.

Le lieu de dépôt du mandat pour cause d'inaptitude peut être inscrit auprès de l'office de l'état civil. Déjà cette inscription n'appartient guère aux registres d'état civil. Le lieu de dépôt du mandat pour cause d'inaptitude ne peut donc **pas** être un office de l'état civil.

## **2) Révision de l'Ordonnance sur l'état civil et de l'Ordonnance sur les émoluments en matière d'état civil**

Après consultation des associations cantonales, nous avons accepté de supprimer l'exigence du droit de cité suisse pour les officiers de l'état civil. Les aptitudes personnelles, les compétences professionnelles et les connaissances linguistiques sont plus importantes que la nationalité.

Nous nous sommes exprimés en détail sur la possibilité d'enregistrer des caractères spéciaux qui ne peuvent pas être inscrits dans l'Infostar actuel. Il faut ici des solutions simples et efficaces – pour les personnes concernées et les offices de l'état civil. Il n'est pas vraiment possible d'estimer combien de personnes voudront inscrire les caractères spéciaux qui leur manquent jusqu'à présent. Mais nous devons nous préparer à un grand nombre. Il est donc important qu'il n'y ait pas besoin de déclaration avec présentation personnelle à l'office de l'état civil. Nous sommes en contact étroit avec l'OFEC et la CEC à ce sujet. Et même si le Conseil fédéral n'a pas encore pris de décision : cela s'annonce bien.

## **3) Droit de nom (Réintroduction du double nom)**

La Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N) a décrit en détail, dans un document de 60 pages, la manière dont le double nom doit être (ré)introduit pour les époux et pour les enfants. Je suis très satisfait de cette orientation. Mais le tout devrait être encore plus libéral et comporter moins d'exceptions.

Nous avons à nouveau fait part de notre avis à l'OFEC (à l'attention du Conseil fédéral). Notre avis est cité dans le rapport du Conseil fédéral.

## **4) Troisième sexe dans le registre de l'état civil**

La Commission des affaires juridiques du Conseil national (CAJ-N) a organisé une audition sur ce thème au Palais fédéral le 28 avril 2023. J'y ai représenté notre association en faisant une brève présentation et en répondant aux questions.

Le résultat de l'audition est une motion adressée au Conseil fédéral, demandant que des possibilités soient recherchées pour faciliter la vie des personnes non-binaires, sans remettre en question l'ordre binaire.

## **Secrétariat**

Nos deux nouvelles responsables du secrétariat, Martina Gattlen et Rachel Zafrani, se sont rapidement et bien adaptées à leurs nouvelles tâches. Le comité et les commissions se réjouissent que tout se passe bien.

Après avoir externalisé la comptabilité pendant quelques années, celle-ci sera à nouveau effectuée au bwd. Cela va simplifier certains processus.

## **Remerciements**

Cette année encore, mon rapport annuel se termine par des remerciements. Un remerciement à tous ceux qui, tout au long de l'année, contribuent à la réussite de l'état civil en Suisse et dans notre association.

C'est pourquoi, une fois de plus, je remercie de tout cœur

- les membres du GLEC et de la commission de formation
- les membres de la commission d'examen
- les expertes et experts de l'examen professionnel fédéral
- les enseignantes et enseignants des cours réalisés
- les membres de la commission Infostar
- la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil
- l'Office fédéral de l'état civil
- l'Unité Infostar et le groupe d'experts Infostar NG
- vous, chères officières et chers officiers de l'état civil, chers membres, qui par votre engagement quotidien, rendez de nombreux clientes et clients satisfaits, voire heureux.
- le bureau et le secrétariat de l'examen
- mes collègues du comité

Association suisse des officiers de l'état civil  
Roland Peterhans, président

Zurich, fin avril 2024